

## Titre Professionnel Technicien d'Intervention en Chauffage, Climatisation, Sanitaire et Energies Renouvelables

### COMMENT A ÉTÉ PENSÉE CETTE FORMATION ?



Vous cherchez une **formation diplômante** qui vous permettra d'être employable immédiatement en sortie de formation ou de monter votre entreprise.

Vous cherchez un **métier qui est en tension**, c'est-à-dire qui recrute plus que de candidats ne sont disponibles actuellement.

Vous cherchez un **métier polyvalent** : le TICCSER c'est le métier de plombier-chauffagiste qui a évolué vers la climatisation et les énergies renouvelables. Vous pouvez aussi vous diriger vers une spécialité après la formation, de nombreuses portes s'ouvrent à vous.

Vous cherchez une **formation en phase avec le monde du travail**: cette formation est rénovée tous les 3 à 5 ans par le Ministère du Travail sur recueil des besoins des branches professionnelles, nous la revoyons tous les ans pour l'adapter aux besoins de nos entreprises.

Vous souhaitez suivre **un enseignement professionnel sans matières générales**: les Titres Pro sont 100% techniques, théorie et pratique.

Vous cherchez **un organisme qui met les moyens nécessaires pour vous former**: nos locaux sont neufs depuis septembre 2025, et équipés de matériel professionnel, pour chaque partie pratique vous disposerez d'un espace personnel (box) avec le consommable adéquat. L'équipe est constituée de professionnels expérimentés en formation pour adultes, ils vous apporteront aussi leur expérience et leurs astuces.

Vous cherchez à **être réellement accueilli et suivi tout au long de votre parcours**: votre premier entretien, le suivi pendant la formation et jusqu'au diplôme sera effectué par la même personne.

Vous aurez besoin d'**un nouveau réseau professionnel** : des rencontres avec des recruteurs, des distributeurs, des marques, des réseaux sont organisées pendant la formation, également parmi le jury peut se trouver un futur employeur, concurrent ou partenaire ! Nos anciens diplômés pourront également vous prodiguer de précieux conseils.

### POUR QUI ?

Adultes en reconversion professionnelle.

*Accessibilité des personnes en situation de handicap : sous conditions, consulter notre référente handicap Marine Simonneau lors de votre candidature ou en amont au 06 52 05 24 98.*

### PRÉREQUIS D'ENTRÉE :

Avoir un diplôme (ITS ou PBC) ou une expérience professionnelle en tant que plombier chauffagiste, être en capacité d'expliquer les missions du métier visé (s'être renseigné sur le métier avant de candidater), avoir le sens du service client et le savoir-être associé, être apte physiquement, parler, lire et écrire français couramment (niveau B2), avoir le permis B, avoir des aptitudes manuelles acquises dans la vie professionnelle ou personnelle.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue du module, le participant devra être capable de :

Installer et entretenir une installation sanitaire et de renouvellement d'air dans des bâtiments résidentiels et tertiaires

Installer et entretenir une installation de chauffage dans des bâtiments résidentiels et tertiaires

Installer et mettre en service une installation de pompe à chaleur dans des bâtiments résidentiels et tertiaires

### DURÉE

**info à venir début février 2026**

Présentiel inter-entreprises

## CONTENU

- AT1 Installer et entretenir une installation sanitaire et de renouvellement d'air dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 1 Poser et raccorder des appareils sanitaires dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 2 Poser et raccorder des appareils sanitaires dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 3 Installer des équipements de renouvellement d'air dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 4 Assurer la maintenance préventive des équipements sanitaires et de renouvellement d'air résidentiels
- AT2 Installer et entretenir une installation de chauffage dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 5 Poser et raccorder des émetteurs de chaleur dans des bâtiments résidentiels ou tertiaires
  - Compétence 6 Installer des équipements de production de chauffage fonctionnant avec des énergies traditionnelles ou renouvelables
  - Compétence 7 Assurer la maintenance préventive des équipements de chauffage résidentiels
- AT3 Installer et mettre en service une installation de pompe à chaleur dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 8 Poser et raccorder des pompes à chaleur dans des bâtiments résidentiels et tertiaires
  - Compétence 9 Mettre en service des équipements de type pompe à chaleur
  - Compétence 10 Assurer la maintenance préventive des équipements de chauffage résidentiels fonctionnant en thermodynamique
- EXAMENS FINAUX
  - Phase 1 : Etude de cas (3h30)
  - Phase 2 : Pose et raccordement d'équipements de chauffage et sanitaire (9h00)
  - Phase 3 : Pose d'un équipement thermodynamique (2h30)
  - Phase 4 : Mise en service d'un équipement thermodynamique (1h00)
  - Phase 5 : Maintenance préventive d'un équipement thermodynamique (description 0h10)
  - Questionnaire professionnel : Installer des équipements de renouvellement d'air dans des bâtiments résidentiels et tertiaires. Mettre en service des équipements de type pompe à chaleur. (1h00)
  - Entretien technique : Assurer la maintenance préventive des équipements sanitaires et de renouvellement d'air résidentiels. Assurer la maintenance préventive des équipements de chauffage résidentiels. (0h20)
  - Entretien final, y compris Dossier Professionnel (0h20)

## MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une présentation technique sera faite par le formateur sur écran avec un support de cours adapté.

Une application sera faite ensuite, soit sur machines, soit en atelier en box individuel, soit via une étude de cas nécessitant la lecture de plans, de notices de constructeurs, de catalogues de distributeurs... Dans chaque séquence, lors de la pratique, nous suivrons la chronologie d'un chantier.

Un drive de suivi permettra à l'apprenant, au tuteur et au formateur de faire le suivi de formation ensemble (contenu vu en formation, notes et appréciations, présences/absences/rattrapages, supports de cours remis).

Des cours en ligne seront déposés sur le drive en complément des cours présentiels. Nous ne donnons pas de devoir à la maison. Prévoir du temps de travail (par exemple les vendredis après-midi libres) pour (re)travailler les cours et réaliser le Dossier Professionnel.

Une caisse à outils complète individuelle et un casier de rangement seront mis à votre disposition pendant la durée de la formation en contrepartie d'une caution de 380€.

## SUIVI & VALIDATION

### Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- . En début de formation : test de positionnement lors de l'entretien de sélection
- . Pendant la formation : Des évaluations par compétence auront lieu pour évaluer la progression de l'apprenant
- . En fin de formation : Examen final. Le jury est composé de professionnels en activité.

### Validation finale :

Titre Professionnel Technicien d'intervention en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables (niveau 4)

### Certification partielle possible :

Un Titre Professionnel peut être validé partiellement par AT (Activité Type), il faut valider l'ensemble des AT pour obtenir le Titre, et ce jusqu'à 1 an après la période de validité du Titre.

### Statistiques de performance :

Nouveau diplôme (remplace le TIECC) : stat à venir en 2027

## FORMATEUR

### **Jonathan AKNINE**

Formateur en plomberie chauffage

## CÔTÉ PRATIQUE

 **Réunion d'information collective** : [S'inscrire](#)

 **Pour candidater** : [Candidater](#)

 Un bloc-notes et un stylo offerts. Caisse à outils prêtée sous caution.

 Entre 6 et 12 personnes

 5 av Gay Lussac - Bât D2 - 33370 ARTIGUES

 8h30-12h30 / 13h30-16h30 (Libre V après)

 Déjeuners libres - voir reco en [FAQ](#)

 Nuitées libres - voir partenaires en [FAQ](#)

 Parking gratuit

 En situation de handicap ? Voir notre [FAQ](#)

## ÉQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Équivalences : Ce diplôme équivaut à un BAC PRO Technicien Installateur des Systèmes Energétiques et Climatiques.

Débouchés : F1603 Plombier / plombière · F1620 Installateur / Installatrice chauffage et climatisation · I1308 Technicien / Technicienne chauffagiste

Passerelles : Pas de passerelle

**Consultez notre [FOIRE AUX QUESTIONS](#) pour plus de renseignements !**

## TARIF :

info à venir début février 2026

## FINANCER LA FORMATION

Consultez notre page dédiée au moyens de [FINANCEMENT](#)

N° CARIF : A venir

FORMACODE : 22685 : Installation thermique sanitaire · 22635 : Climatisation · 24147 : Énergie renouvelable  
RNCP ou RS : RNCP35231 (nouveau code en attente)

## SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Assistez à une **réunion d'information collective**, si vous le souhaitez (facultatif), [s'y inscrire ici](#). Elle vous permet de visiter le centre, de nous découvrir, de répondre à vos premières questions.

Déposez un **dossier de candidature** [via le lien ici](#). Préparez votre CV, votre carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité, votre carte de sécurité sociale, vos permis et habilitations en cours si vous en avez afin de les déposer en pièces jointes. Le dépôt d'un dossier de candidature n'engage ni le candidat, ni l'organisme de formation. Il vous permet de manifester votre intérêt pour la formation, et d'être recontacté pour fixer un rdv.

Vous êtes reçu en **entretien individuel**. Il permet de répondre à vos questions précises, de vous évaluer, et de répondre à votre candidature. Cet entretien dure environ 1h30, il est de préférence réalisé en présentiel, mais peut être fait en visio. Il comprend un temps d'échanges sur votre carrière, vos motivations, votre projet et un test des prérequis indiqués précédemment.

Un « **avis de positionnement** » vous est envoyé par mail. Il permet d'assurer que vous avez été reçu par l'organisme de formation, que celui-ci a dressé un état des lieux de vos acquis et besoins, et y a apporté une réponse pédagogique concrète et cohérente.

En cas d'acceptation de votre dossier, vous recevrez également une « attestation d'admission ». En fonction de votre souhait de financement, vous recevrez également soit un contrat et un devis nominatif, soit nous pourrons remplir votre dossier de demande de financement auprès de l'organisme adéquat. Seule la signature d'une convention constitue une inscription et donc un engagement.

En cas de refus de votre dossier, il vous en sera expliqué le motif dans l'avis de positionnement.

Vous recevrez votre « **convocation** » lorsque le financement sera validé. Préparez vos stylos pour la rentrée !

## SUITE DE PARCOURS

Vous pouvez compléter votre parcours par nos autres modules ci-après :

Vous pouvez passer vos certifications Responsable Gaz (code T15), ou Qualipac (code ENR8), Qualibois air (code ENR10), Qualibois eau (code ENR7)...

\*\*\*